

Etapes

1

S'inscrire

A faire au plus tard pour le 1^{er} juin 2018.

- Télécharger le dossier d'inscription sur le site de l'IFP : www.ifp-npdc.fr
- Le renvoyer par courrier* avec les pièces obligatoires et complémentaires à Nathalie CAPART (**il ne sera traité qu'à réception des 50 euros de frais de dossier**).

Votre candidature sera examinée dès lors que l'ensemble des éléments demandés sera réceptionné par l'IFP.
Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

- Dès traitement du dossier d'inscription par le secrétariat, vous recevrez un courriel qui vous permettra de vous inscrire en ligne sur notre plateforme d'inscription.
- Faire l'inscription en ligne et informer par mail Nathalie CAPART (ncapart@ifp-npdc.fr) de la finalisation de l'inscription en ligne.

2

Confirmation d'inscription

La confirmation de votre inscription vous sera signifiée au plus tard le 20 juillet 2018 sous conditions :

- de l'obtention de la licence ou du master 1 (en fonction de votre situation),
- de la procédure d'inscription finalisée sur notre plateforme,
- des pièces administratives réceptionnées par l'IFP,
- de l'engagement financier signé (en fonction de votre situation).